

GEOGRAPHIE

Classe de 5^{ème}

1 – La question du développement durable

Thème 1 – Les enjeux du développement durable

Etude de cas : l'agenda 21 de l'agglomération d'Elbeuf sur Seine

Le choix d'un agenda 21 local peut permettre de déboucher sur une approche de la notion de développement durable.

L'agglomération d'Elbeuf est l'une des 250 collectivités françaises qui se sont engagées dans la réalisation d'un agenda 21 local.



L'agenda 21 et le développement durable

L'agenda 21 intercommunal sert de cadre pour les actions à mener à l'échelle des grands projets d'aménagement : 10 à 15 ans.

Qu'est-ce que l'Agenda 21 ? (cf. annexe pour en savoir plus)

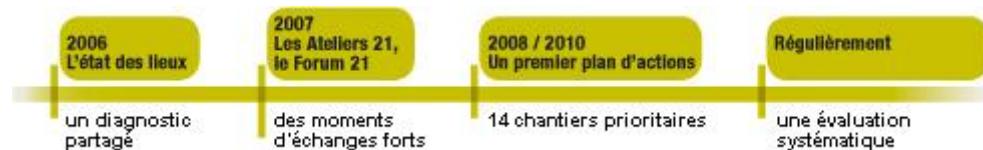
L'Agenda 21 est un programme d'actions alliant environnement, solidarité et économie. Les actions contenues dans ce programme reposent sur les **5 finalités** du développement durable :

- **la lutte contre le changement climatique,**
- **la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources,**
- **l'épanouissement de tous les êtres humains,**
- **la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations,**
- **une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables**

L'Agenda 21 étape par étape

Connaître et partager les demandes locales, prendre en compte les aspirations des citoyens... Une démarche de démocratie participative* a permis de construire l'Agenda 21 de l'Agglo d'Elbeuf.

*ensemble des dispositifs et procédures permettant d'augmenter l'implication des citoyens dans la vie politique et d'accroître leur rôle dans les prises de décisions.



Les 14 chantiers

Deux extraits de la publication « Agglo mag » en guise d'introduction :

L'Agenda 21, une démarche citoyenne



L'Agglo d'Elbeuf a souhaité initier progressivement une approche exemplaire de développement durable avec une volonté de partage d'expériences et de dynamisation de son territoire. Lors du Conseil Communautaire du 24 mars 2005, les élus ont engagé l'Agglo dans la mise en place d'un Agenda 21 intercommunal. Retour sur une démarche de concertation avec Jean-Pierre Jaouen, vice-président de l'agglomération, chargé du cadre de vie, des espaces naturels et du tourisme.

Jean-Pierre Jaouen



L'Agenda 21 est un programme d'actions pour le 21^{ème} siècle adopté par les pays signataires de la Déclaration de Rio de Janeiro en juin 1992. Quels sont ses principaux objectifs ?

Il s'agit d'allier solidarité entre les personnes, performances économiques, préservation de l'environnement et des éco-systèmes en impliquant tous les citoyens qui doivent devenir des acteurs engagés de la démarche. Le développement durable est certes une démarche écologique au quotidien, mais plus largement cela doit conduire à échanger des idées, des informations, des points de vue différents avec tous les acteurs du territoire (citoyens, chefs d'entreprises, associations...).

Quels sont les gestes en faveur du développement durable ?

Les gestes de tous les jours qui peuvent contribuer à préserver l'environnement, comme éteindre les lumières si la pièce est inoccupée, boire l'eau du robinet plutôt que l'eau en bouteille, limiter les déplacements en voiture sur de courtes distances... Mais c'est aussi prendre part à la vie de la collectivité en participant par exemple à la vie de son quartier à tous les niveaux. Le développement durable c'est créer du lien social par une implication citoyenne.

L'Agenda 21, document actuellement en cours, respectera-t-il ces grands principes à l'échelle locale ?

Concrétisation locale des principes du développement durable, l'Agenda 21 intercommunal est un document opérationnel et stratégique permettant de développer l'Agglo de demain. Il servira de cadre pour les actions à mener à 10/15 ans et s'établira dans une volonté d'amélioration et d'évaluation permanente. Ses principales fonctions sont la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, la production de biens et de services durables, la protection de l'environnement.

Qui participe à l'élaboration de l'Agenda 21 ?

C'est le fruit d'un travail collectif avec les communes, les habitants, les acteurs économiques, les associations. Des réunions publiques thématiques ont été organisées dans l'Agglo pour débattre des atouts et des faiblesses du territoire. Des thèmes de réflexion ont été proposés à la population : le transport, la culture, le tourisme, les nuisances sonores, le logement ou encore la pollution. En juin se tiendront des

«Ateliers 21» destinés à la rédaction du document. Ces ateliers qui reprendront les points évoqués lors des réunions publiques, regrouperont des habitants, des élus locaux et des techniciens. Un représentant de chaque atelier accompagné d'un élu et de deux techniciens participera au «Forum 21» prévu pour le second semestre 2007 afin de proposer au conseil communautaire les différentes actions proposées, actions mises en œuvre à partir de 2008.



Le diagnostic se décompose en six grandes thématiques

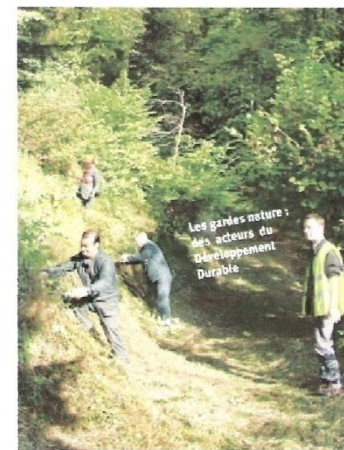
- A ménagement urbain et déplacements
- G uvernance et participation citoyenne
- E nvironnement, énergie et qualité de l'air
- N uisances, risques et santé publique
- D éveloppement culturel et social
- A ctivité économique

La charte d'intégration environnementale doit servir de cadre à l'ensemble des projets actuels et futurs menés par l'Agglo d'Elbeuf.

Elle donne les grandes orientations et les principales règles à suivre pour préserver le patrimoine naturel tout en poursuivant le développement économique. En bref, évoluer oui mais en pensant à demain et en maîtrisant les conséquences de nos actes sur les générations futures.

Un état d'esprit qui demande une approche globale prenant en compte tous les points de vue des acteurs (économique, social, environnement, espace...) et en premier lieu ceux des habitants de l'Agglo d'Elbeuf.

Evoluer oui, mais en pensant à demain et aux générations futures.



Les gardes nature : les acteurs du Développement Durable

Développement Durable : l'Agglo s'engage pour demain

Des investissements mesurables à longs termes.

Cette prise en compte de l'environnement dans l'ensemble des projets se traduit dans un premier temps par un investissement supplémentaire sur un plan humain, technique et financier. Mais les résultats à longs termes sur la qualité de la vie, la préservation des ressources naturelles et de notre patrimoine local valent très largement les efforts consentis. Les enjeux pour demain sont en effet considérables.

Des projets déjà engagés

Maîtrise de l'eau et de l'énergie, information et éducation à l'environnement, développement des transports doux, réduction des nuisances et pollutions ou encore extension des espaces verts dans les zones d'activité et autour des bâtiments publics, les 6 grands thèmes de travail énoncés par la charte convergent tous vers un seul objectif : améliorer et sécuriser le cadre de vie des habitants de l'Agglo pour aujourd'hui comme pour demain. Qu'il s'agisse de la certification environnementale de la recyclerie, de la « Trame Bleue, Trame Verte », du Plan lumière ou de la réhabilitation de l'îlot Gambetta, les projets de l'Agglo s'inscrivent dans la logique du respect de l'environnement. Une nouvelle façon de penser et d'agir.

Orival **zoom**

La maison forestière des Roches à Orival a été réaménagée pour permettre un accueil du jeune public. Une sensibilisation à l'environnement et une découverte de la nature avoisinante sont ainsi prévus au programme. Un véritable travail de concertation réalisé avec les associations de protection de la nature et la SESNE (Société d'Etude de Sciences Naturelles d'Elbeuf).



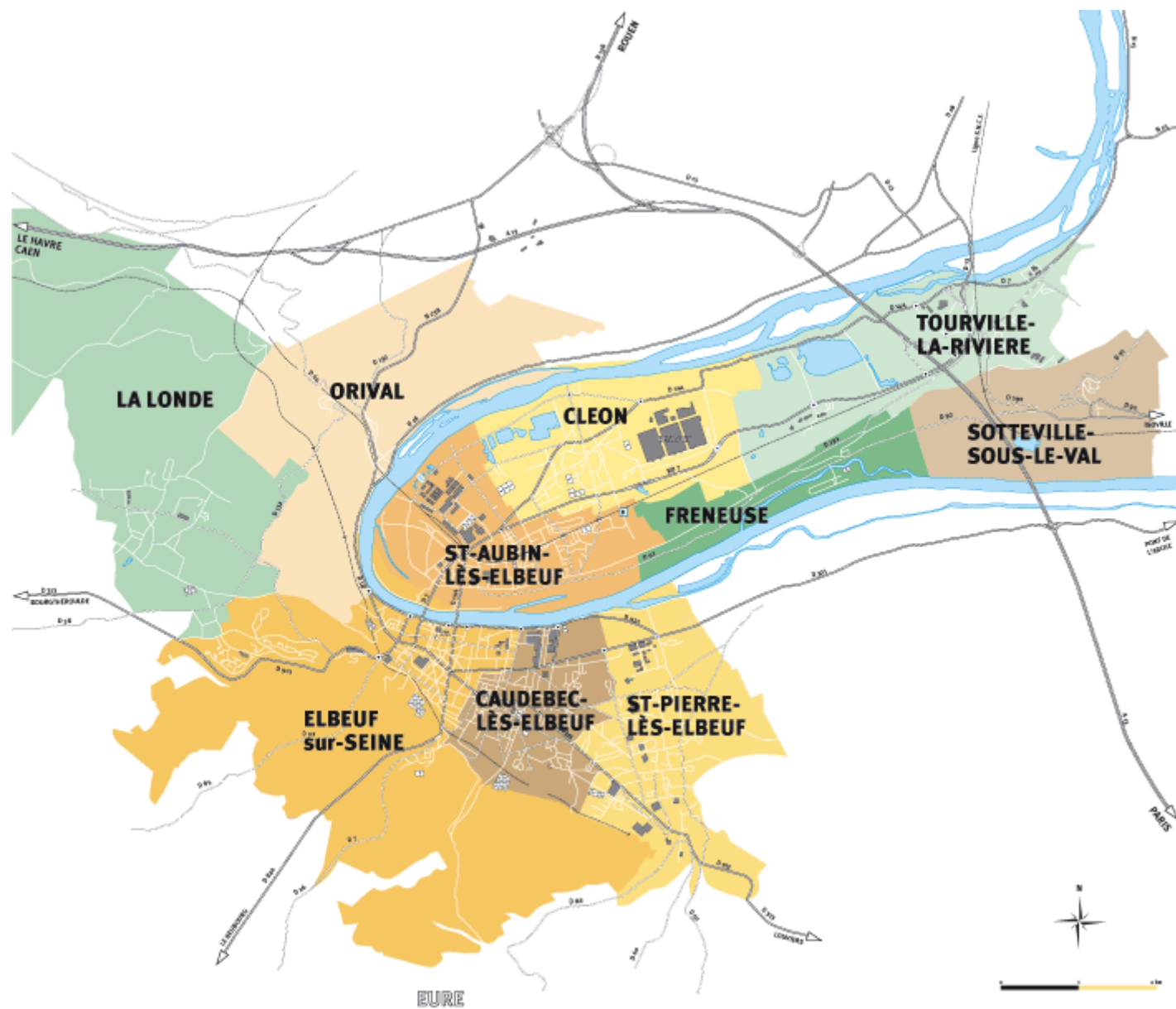
Pour la localisation

Les 10 communes de l'Agglo d'Elbeuf

- Caudebec-lès-Elbeuf
- Cléon
- Elbeuf-sur-Seine
- Freneuse
- La Londe
- Orival
- Saint-Aubin-lès-Elbeuf
- Saint-Pierre-lès-Elbeuf
- Sotteville-sous-le-Val
- Tourville-la-Rivière

Ces 10 communes s'étendent sur 96,6 km² et comptent près de **60 000 habitants**.

Le site de l'agglo d'Elbeuf propose la carte ci-dessous. Une localisation à une autre échelle peut s'effectuer sur d'autres sites ([Google Earth](#), [Géoportail](#)).





PREMIERE PHASE : « AGIR AU NIVEAU LOCAL »

Les documents utilisables pour cette étude de cas se trouvent sur [le site de l'agglomération d'Elbeuf](#) :

6 thèmes sont présentés sur le site

Le travail des élèves pourrait consister à identifier pour chaque thème, à l'aide du site, quelques actions d'écocitoyenneté et des projets de la politique locale de développement durable. Ce travail pourra être effectué en salle informatique ou au CDI (individuellement ou par binôme). Il serait ensuite suivi d'une mise en commun.

Un tableau de ce type pourrait être renseigné :

Thèmes	Ecocitoyenneté (actions individuelles)	Actions de l'agglo
<p><u>J'habite différemment !</u></p>  <p>Rendre la ville plus humaine</p>	<p>Je participe à la vie associative en profitant de la crèche de mon quartier.</p> <p>Je profite des équipements collectifs et des loisirs qui sont mis à ma disposition.</p> <p>Je m'informe sur les services santé qui me sont proposés.</p> <p>Je me responsabilise sur la question de mes déchets.</p> <p>Je m'équipe pour réduire ma consommation d'énergie.</p>	<p><u>Un projet d'Eco-quartier de Caudebec-lès-Elbeuf</u> s'étendant sur 30 hectares sur le site des Cavées Est au sud de la commune. En annexe « les objectifs quantitatifs et qualitatifs du projet. Localisation sur Google Earth Eco-quartier Caudebec-les-Elbeuf.kmz</p> 

Je consomme moins d'énergie !



Avec un prix des matières premières en hausse

Je chauffe autrement. Je vérifie l'étanchéité de mes fenêtres.

Je m'équipe avec des ampoules basse consommation.

J'utilise les énergies durables et je fais climatiser naturellement.

Un lieu dédié au public : **L'Espace Info Energie** permet de répondre à toutes les questions en matière de consommation d'énergie.

Création d'un pôle des savoirs : un projet de Haute Qualité Environnementale (cf. annexe norme HQE). L'agglomération réhabilite une ancienne usine textile « Blin et Blin » d'Elbeuf afin de faciliter l'accès à la formation et à la culture pour tous.

A partir de 2010



Je protège les ressources naturelles !



Nos consommations mal

J'installe un limiteur de débit pour économiser l'eau.


Je récupère l'eau de pluie du jardin.

Je plante des espèces locales.

Je choisis la douche plus que le bain.

L'Agglomération a mis en place un système de management Environnemental (cf. annexe pour en savoir plus) pour améliorer continuellement la **qualité de l'assainissement et de rejet des eaux**.

<p>maîtrisées finissent par épuiser la nature.</p>		
<p><u>Je jette intelligemment !</u></p>  <p>Déchets ménagers : n'en jetons plus.</p>	<p>Je trie sélectif tous mes déchets ménagers afin de respecter l'environnement.</p> <p>Je participe au recyclage des appareils électroménagers.</p> <p>Je porte à la déchetterie ferrailles, gros volumes en carton, gravats...</p> <p>Je fais mon compost à partir des déchets organiques de la maison et du jardin.</p>	<p><u>L'Agglo réalise un ramassage réfléchi</u> : collecte en porte-à-porte des déchets ménagers, de recyclables et de déchets verts. Le SMEDAR assure le traitement des déchets.</p> <p><i>Déchets ménagers</i></p> 
<p><u>Je me déplace léger !</u></p>  <p>Se rendre au travail, faire ses courses, accompagner ses enfants</p>	<p>Prendre le bus pour des économies au quotidien.</p> <p>Pour les grands trajets, penser au train.</p> <p>Pour les petits trajets, penser au vélo.</p> <p>La marche à pied : la solution sportive...naturelle.</p> <p>Voiture : penser au covoiturage.</p>	<p>L'Agglo prépare un Plan Global de Déplacements afin de développer le transport collectif, d'utiliser de nouveaux modes de déplacements et de favoriser l'intermodalité.</p> <p><u>Bus de la TAE et carburants propres</u></p> 

		<p>Pédibus, le ramassage scolaire à pied (pour deux écoles d'Elbeuf).</p> <p><u>Trame verte et bleue</u> : entre Seine et futaies (aménagement de 24 km le long des berges de la Seine et de 11 km de pistes en forêt).</p>
<p><u>Je travaille solidaire !</u></p>  <p>Parce que tout est lié.</p>	<p>L'entreprise intégrée propose à ses salariés des services pratiques (garde d'enfants, sports...).</p> <p>Elle tente de réduire son impact sur l'environnement par la plantation d'arbres...</p> <p>Elle privilégie les solutions économiques durables (contre l'épuisement des ressources rares).</p> <p>Pour éviter tous les gaspillages d'énergie, elle analyse tous les scénarios économiques possibles.</p> <p>Pour les transports (Plan de Déplacement Entreprise), elle s'organise pour offrir des alternatives à la voiture.</p>	<p>L'Agglo veut favoriser le recrutement et le maintien dans l'emploi de personnes exclues du marché du travail, tout en satisfaisant les besoins durables en main d'œuvre des employeurs.</p> <p>Les actions du <u>réseau Insertion et Entreprises</u> pour favoriser les échanges entre les entreprises et les acteurs de l'insertion sociale et professionnelle : petits-déjeuners thématiques, journées portes-ouvertes, site internet, annuaire des adhérents.</p>

Il est possible aussi de proposer une localisation de certains projets sur [le site de Géoportail](#).

DEUXIEME PHASE : « PENSER GLOBAL »

Comment les actions locales contribuent-elles à des évolutions positives à un niveau plus global ?

Les élèves pourraient associer un projet ou une action de l'agenda 21 de l'agglomération d'Elbeuf (déjà identifiés) et un objectif du Développement Durable.

la lutte contre le changement climatique	Des carburants propres font rouler l'ensemble des bus de l'Agglomération d'Elbeuf afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre. La trame verte et bleue, en cours de réalisation, est un "cheminement doux" permettant de traverser l'Agglomération d'Ouest en Est, en forêt et en bord de Seine. Il faut limiter notre consommation d'énergie. Un lieu dédié au public : l'espace Info Energie.
la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	La maison forestière d'Orival, inaugurée en avril 2007, est un outil pédagogique pour montrer aux jeunes et aux moins jeunes l'importance de respecter la faune et la flore. Les gardes nature, acteurs du développement durable. La qualité de l'assainissement et du rejet des eaux. L'organisation du tri sélectif des déchets.
l'épanouissement de tous les êtres humains	La création d'un pôle des savoirs pour l'accès à la formation et à la culture pour tous.
la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	La création d'un éco-quartier.
une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	Les actions du réseau Insertion et Entreprises.

TROISIEME PHASE : VERS UNE DEFINITION DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Quelques informations pour nous aider à prendre conscience de la situation planétaire :

- En 20 ans (1972-1992), la population mondiale a énormément augmenté, passant de 3,5 milliards à 5 milliards d'habitants, et plus de 6 milliards aujourd'hui.
- La **désertification** assèche chaque année la superficie de la France et 15 à 20 millions d'hectares de forêts ont déjà disparu.
- L'augmentation de la proportion des gaz à effet de serre dans l'atmosphère risque de modifier le climat et d'élever le niveau de la mer. Les répercussions probables sont, par exemple, des tempêtes plus fréquentes, tout comme les inondations et les canicules.
- Les ressources en eau diminuent et sont de plus en plus menacées par les pollutions.
- Les accidents technologiques ont un impact écologique de plus en plus inquiétant et leurs répercussions se font sentir pendant très longtemps (**Amoco Cadiz, Erika, Bhopal, Seveso** et **Tchernobyl**).
- La recherche de la productivité à outrance est également inquiétante car des dégradations irréversibles peuvent apparaître (assèchement de la mer d'Aral).
- Nos modes de production alimentaire sont alarmants, car ils ont un impact sur notre santé (maladie de la vache folle, dioxine dans le lait, grippe aviaire du poulet, etc.).

Désertification : transformation d'une région en désert sous l'action de facteurs climatiques ou humains.

Amoco Cadiz (1978) : 227 000 tonnes de pétrole brut échouent sur les côtes bretonnes. C'est la plus grande marée noire enregistrée au monde.

Erika (1999) : le naufrage du pétrolier souille les côtes atlantiques et bretonnes.

Bhopal (1984) : l'explosion d'une usine chimique en Inde provoque la mort de 2 500 personnes et en blesse près de 50 000.

Seveso (1976) : explosion d'un réacteur chimique produisant des herbicides ; en fait, 736 personnes ont été évacuées.

Tchernobyl (1986) : suite à l'explosion d'un réacteur de la centrale nucléaire, un nuage radioactif survole l'Europe et touche 5 millions de personnes.

Le développement durable c'est "un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs" (rapport **Brundtland** - 1987). **Brundtland** : Madame Gro Harlem Brundtland, ex-premier ministre de Norvège.

Le développement durable est une notion apparue à la fin des années 80. Il part du principe qu'il est nécessaire de repenser le développement économique différemment afin de limiter ses impacts négatifs sur l'homme et l'environnement.

Il est urgent de bousculer nos habitudes face aux grands bouleversements planétaires auxquels nous assistons (réchauffement climatique, déforestation...). La survie de notre planète est intimement liée à nos activités. Le concept de développement durable repose sur la conciliation des trois facteurs de développement que sont l'économie, l'**équité** sociale et le respect de l'environnement. Si nous voulons laisser notre planète dans l'état où nous l'avons trouvée, il nous faut dès à présent produire et consommer moins et mieux.

Equité : notion qui consiste à mettre chacun sur un pied d'égalité.

Pour une trace écrite

Le développement durable

Pour une économie responsable

Produire et consommer de façon plus adaptée avec la même dynamique de développement.

Pour que social signifie bien-être

Favoriser la cohésion et la solidarité pour permettre l'épanouissement de tous.

Pour un environnement vivant

Préserver le milieu naturel dans son ensemble.

L'agenda 21 local répond bien aux principes du développement durable :

- soutenir des actions locales afin de contribuer à des évolutions positives à un niveau plus global,
- concevoir des actions de solidarité en anticipant l'avenir et en agissant à différentes échelles territoriales (régions, pays, continents...),
- appuyer l'engagement des citoyens en suscitant l'avis de tous à travers des structures participatives (gouvernance*).

Gouvernance : permet la prise de décisions en concertation avec différents intervenants extérieurs.

Pour en savoir plus :

Qu'est-ce que le développement durable ?



Enfants dans le bois de Vincennes (Val-de-Marne).

© La Documentation française. Photo : Jean-Charles Pinheira

« Le développement durable a été défini comme "le développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs" par le rapport Brundtland (du nom du Premier ministre de Norvège), publié en 1987. Le processus vise à concilier l'écologique, l'économique et le social, en établissant une sorte de cercle "vertueux" entre ces trois piliers.

Ce concept est au cœur d'un nouveau projet de société permettant de remédier aux excès et aux dysfonctionnements d'un mode de développement dont les limites ont été fortement dénoncées dès le début des années 1970. Les effets de l'industrialisation (production de déchets en masse, pollutions, etc.) apparaissent alors et la désertification, la déforestation, le "trou" dans la couche d'ozone constituent, une décennie plus tard, de nouvelles sources d'inquiétude, bientôt suivies par l'érosion de la biodiversité et le réchauffement climatique.

Dans le même temps, on constate que les politiques économiques de la seconde moitié du XXe siècle n'ont guère amélioré la situation des plus pauvres. Les inégalités se sont même creusées, ce qui pose la question de la croissance et du développement.

Popularisé par le Sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992, le développement durable s'est affirmé comme un concept à la mode. En France, il a acquis une place importante, dont témoignent l'instauration d'un ministère de l'Écologie et du Développement durable, ainsi que la participation active du président de la République au Sommet de Johannesburg en 2002.



Nettoyage des plages de Loire Atlantique après le naufrage de l'Erika en décembre 1999.

© La Documentation française. Photo : Alain Le Bacquer

Le développement durable est désormais une préoccupation des Etats, des régions et des communes, il entre aussi dans les stratégies des sociétés industrielles et des acteurs du secteur tertiaire.

La notion est également devenue objet d'enseignement, de l'école primaire au lycée. Les médias s'en sont emparés, les publications sur le sujet sont nombreuses, émanant d'économistes, d'urbanistes, de politistes, de juristes, d'aménageurs ou de géographes.

Le développement durable, qui se veut une nouvelle manière de penser le monde et de le "gérer", qui tente d'apporter des réponses aux inquiétudes relatives à la planète, renvoie en réalité à de très nombreuses questions. Néanmoins, en dépit du flou conceptuel et politique qui entoure cette notion, en dépit des doutes sur les instruments à adopter pour sa mise en pratique, de la difficulté d'articulation et de définition des échelles pertinentes à sa mise en œuvre, malgré la multitude d'acteurs et la prégnance des conflits qui caractérisent leurs relations, le développement durable a acquis une dimension mondiale dont il est nécessaire de souligner l'intérêt comme les contradictions ».

Source : Gérard Granier, Yvette Veyret, [Développement durable, quels enjeux géographiques ?](#), Documentation photographique n° 8053, 2006.

(Source : [dossier de l'AREHN « Le développement durable »](#) mai 2004)

Quelques dates clés du développement durable :

1970 : publication du Club de Rome sur les limites de la croissance.

1971 : création en France d'un ministère de l'Environnement.



Johannesburg, août 2002 (Photo : G. Bartoli)

1972 : création des premiers ministères de l'Environnement, suite à la conférence des Nations Unies sur l'environnement à Stockholm. Apparition de la notion d'écodéveloppement.

1979 : convention de Genève sur la pollution de l'air.

1987 : la notion de développement durable est lancée par la Commission Brundtland des Nations Unies, qui rédige un rapport sous le titre "*Notre avenir à tous*".

1992 : 1^{er} Sommet de la Terre, conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement à Rio de Janeiro. 130 Etats se sont engagés en faveur du développement.

1996 : premières assises régionales puis nationales sur le développement durable en France.

1997 : conférence de Kyoto qui fixe les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Mai 2002 : Création du premier secrétariat d'Etat au développement durable en France.

Septembre 2002 : 2^{ème} Sommet mondial du développement durable à Johannesburg. La nécessité de la collaboration entre les pouvoirs publics, le monde économique et la société civile a été affirmée.

Janvier 2003 : publication, le 14, du décret de création du Conseil national du développement durable en France.

Juin 2003 : première édition de la semaine du développement durable en France.

2005 : Ratification du Protocole de Kyoto (2005) : le changement climatique devient l'une des priorités mondiales.

Les collectivités locales et le développement durable

Avec l'Agenda 21

L'Agenda 21, aussi appelé "Action 21", est un document de 40 chapitres qui établit un véritable plan d'action mondial de développement durable pour le XXI^e siècle. Il insiste tout particulièrement sur la protection de l'atmosphère, le gaspillage des ressources naturelles, la lutte contre la pauvreté dans le monde, la protection des eaux, de la faune, de la flore, et les pratiques durables pour l'agriculture. Il a été signé en 1992, lors du premier sommet de la Terre à Rio, par 171 pays et ne peut être renégocié depuis le Sommet de Johannesburg en 2002. Les pays s'engagent alors (au niveau national, régional, départemental ou local) à mettre en œuvre les concepts du développement durable.

Texte de l'agenda 21 : http://www.agora21.org/rio92/A21_html/A21_1.html

Sa traduction au niveau des collectivités locales est l'Agenda 21 local, qui reprend les grands objectifs de l'Agenda 21. Il permet de "travailler ensemble" et a pour effet de dynamiser les politiques économique, sociale et environnementale, et la vie au sein de la commune ou la région. Il permet de mettre en cohérence la réalisation de projets tels que les plans locaux d'urbanisme, les schémas de cohérence territoriale, les plans d'urbanisme..., dans une logique d'échange entre tous (élus, techniciens et citoyens). D'autres collectivités territoriales sont actuellement engagées, en Haute-Normandie, dans cette démarche : Ville du Havre, Ville de Grand-Couronne, Parc naturel régional des Boucles de la Seine normande.

Avec la HQE (haute qualité environnementale)

Les collectivités territoriales sont concernées par la HQE.

Elle s'applique au bâtiment mais plus largement à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire (zones d'activités, lotissements, infrastructures, collèges, équipements publics...). Cette démarche environnementale s'attache à satisfaire trois exigences :

- Maîtriser les impacts d'une construction sur l'environnement extérieur.
- Créer un environnement sain et confortable.
- Préserver les ressources naturelles en optimisant leur usage.

Elle ne peut être définie que si tous les acteurs concernés sont impliqués et pour toutes les étapes de la vie du bâtiment.

Les entreprises et le développement durable

Avec les "systèmes de management environnemental"

Les entreprises cherchent de plus en plus à atteindre un excellent niveau de performance environnementale, en maîtrisant l'impact de leurs activités, produits ou services sur l'environnement. Dans un avenir très proche, les clients exigeront des producteurs et des fournisseurs une accréditation ISO 14001, certifiant que la fabrication de leurs produits ou de leurs services n'endommage pas l'environnement.



La formation du personnel est indispensable pour la mise en place de la norme ISO 14001.

La norme ISO 14001 prescrit "les exigences relatives à un système de management environnemental permettant à une entreprise de formuler une politique et des objectifs prenant en compte la législation et les informations liées aux impacts environnementaux. Elle s'applique aux aspects environnementaux que l'entreprise peut maîtriser et sur lesquels elle est censée avoir une influence. Elle n'instaure pas en elle-même de critères spécifiques de performance environnementale".

La norme ISO 14001 porte sur les points suivants :

Définir une politique environnementale dans l'entreprise. Réaliser une analyse environnementale afin d'identifier des impacts significatifs et les exigences réglementaires. Les résultats obtenus permettent de définir les objectifs et un moyen d'un programme de management environnemental.

- Mettre en œuvre le système : sensibilisation et formation du personnel, communication interne et externe, prévention des situations d'urgence, capacité à réagir, maîtrise documentaire d'un système de management environnementale.
- Identifier la non-conformité éventuelle du système.
- Evaluer grâce à des audits environnementaux que la norme est respectée.
- Améliorer régulièrement le système.

Une petite histoire pour réfléchir...

Dans la forêt de Sarawak en Malaisie, un chasseur Iban s'apprête à tuer un sanglier barbu. Il s'aperçoit alors que le sanglier est une femelle qui attend des petits. Il baisse son arme. Il réfléchit. S'il abat le sanglier, il ramènera de la viande fraîche au village pour le prix d'une matinée d'efforts et d'une cartouche. Mais il sait aussi qu'en tuant le sanglier, il tuera aussi les petits et qu'il y aura encore moins de sangliers à partager entre les siens. Les sangliers se font de plus en plus rares dans cette région. Le chasseur n'a pas besoin de tuer le sanglier, car les villageois élèvent des cochons et des poulets. Mais s'il ne le tue pas, quelqu'un d'autre risque de le faire à sa place, et le chasseur sera deux fois perdant. Que faire ?

L'histoire du chasseur Iban fait ressortir deux questions importantes :

- 1) C'est à lui de choisir s'il va agir dans le sens d'une utilisation durable des ressources.
- 2) Ses intérêts sont liés aux actions des autres et ils en dépendent. Si aucun chasseur ne tue le sanglier et ses petits à naître, leur nombre augmentera pour le profit de tous.

Thème de réflexion : quels sont nos sangliers, à nous qui ne sommes pas des Ibans ?

D'après "*Le développement durable : un choix s'impose*", WWF international, 1995

Ci-dessous : extrait du bulletin municipal de la commune de Caudebec-les-Elbeuf sur le futur éco-quartier (n° 10, décembre 2007)

Objectifs quantitatifs et qualitatifs arrêtés du projet d'éco-quartier

En ce qui concerne le thème de l'eau

- Pas de ruissellement supplémentaire (traitement des eaux pluviales sur place) par rapport à la situation actuelle.
- Avoir un aménagement qui respecte les axes de ruissellement naturels du terrain.
- Diminuer de 20% la consommation en eau potable des ménages (la consommation de référence étant de 120 m³/an/foyer).
- Diminuer de 20% la quantité d'eaux usées rejetée par les ménages - Dans la mesure du possible, traiter les eaux usées sur place.

En ce qui concerne le thème de la biodiversité

- Les bâtiments devront s'intégrer au paysage.
- Créer un cadre de vie agréable (nombreux espaces verts et aires de promenade).

En ce qui concerne le thème des déchets

- Diminuer de 20% la production de déchets des ménages (la production de référence étant de 365 kg/hab./an).

- Mettre en place un plan de gestion des déchets de chantier.
- Etudier la mise en place d'un système automatisé de collecte des déchets souterrain.

En ce qui concerne le thème des déplacements

- Minimiser au maximum la place de la voiture personnelle dans l'éco-quartier.
- Etudier les conséquences en termes de voiries et d'espaces de stationnement et proposer des solutions alternatives (transports en commun, modes de déplacement doux, véhicules électriques...).

En ce qui concerne le thème de l'énergie

- L'éco-quartier sera à « énergie positive » (il consommera globalement moins d'énergie qu'il en produira) : bâtiments passifs, production d'énergie sur place, développement des énergies renouvelables (solaire thermique, passif et photovoltaïque, chaudière bois collective, géothermie...).
- Objectif BILAN ZERO EMISSION CO₂ pour le bâti.

Caroline ROUENNIER

Chargée de mission Eco-quartier des Cavées Est

Arrivée au service urbanisme de la ville le 15 janvier 2007, Caroline Rouennier est chargée de mission Eco-quartier. Dans ce cadre, elle intervient dans le suivi des procédures liées à la réalisation du projet :

- ▶ études préalables,
- ▶ coordination des actions,
- ▶ concertation avec l'ensemble des partenaires, etc.

Parallèlement, elle assure le soutien au développement et à l'animation de projets liés au développement durable (camp européen, salon de la nature, etc.)

